



LE MANAGEMENT COLLABORATIF

OBJECTIFS

- Adopter la posture managériale et acquérir les outils du management collaboratif
- Créer les conditions de la coopération et de la solidarité au sein de son équipe
- Libérer et valoriser l'intelligence collective pour optimiser la performance et l'innovation
- Mieux vivre les changements par un renforcement du lien social

PROGRAMME

COMPRENDRE LES PARTICULARITES ET LES BENEFICES DU MANAGEMENT COLLABORATIF

- Prendre conscience des limites du management traditionnel et des bénéfices de la collaboration
- Adopter les 8 principes du management collaboratif (intérêt général, liberté d'expression, co-responsabilité ...)
- Éviter les pièges du management collaboratif (compromis, lenteur décisionnelle, émancipation de l'autorité...)
- Gérer les freins à l'instauration d'un management collaboratif (lutte de pouvoir, individualisme...)

INSTAURER UN CLIMAT ET UN FONCTIONNEMENT PROPICE AU MANAGEMENT COLLABORATIF

- Mobiliser son équipe autour d'un sens commun et des valeurs partagées
- Valoriser et piloter les comportements collaboratifs (implication, disponibilité, partage d'informations...)
- Clarifier les droits (liberté d'expression...) et les devoirs (respect des autres...) de la collaboration
- Négocier un "contrat" de collaboration qui soit responsabilisant (décision, initiative, récompense...)

ADOPTER UNE POSTURE DE MANAGER COLLABORATIF

- Se montrer rassurant et instaurer la confiance (authenticité, proximité, ouverture, reconnaissance)
- Favoriser la coopération (soutien, solidarité, co-créativité, complémentarité)
- Rendre chacun responsable de ses choix (engagement, co-responsabilité, flexibilité)
- Renforcer la convivialité (ambiance, célébration, équilibre, conditions de travail)
-

INCITER AU CHANGEMENT PAR UNE DYNAMIQUE COLLABORATIVE

- Créer un espace et des temps de libre expression (réunions, évènements, réseaux sociaux...)
- Encourager et valoriser les initiatives (amélioration de l'existant et innovations)
- Impliquer chacun dans la résolution des problèmes (les siens et celui des autres)
- Inciter au partage d'information, aux échanges et à la concertation

DUREE : 2 jours